

Jeanne (Françoise, Julie, Victoire) de Croisilles,

épouse de **Gabriel** (Charles François) **Dumont d'Urville, grand Bailly civil et criminel de Condé et de Fresnes.**

Elle est née à Saint-Rémy (sur Orne), actuelle commune du canton de Thury-Harcourt dans le département du Calvados. A l'époque de sa naissance, le 25 février 1754, Saint-Rémy était une paroisse de la sergenterie de Thury, élection de Falaise dans la généralité d'Alençon de la province de Normandie.

Jeanne Françoise Julie Victoire, était la fille de Jacques François de Croisilles et de Jeanne Jacqueline Fortin. Jacques François de Croisilles était tombé veuf en 1743 d'un premier mariage avec Louise Le Vallois de Raveton (veuve elle-même de Charles de Brossard) décédée en couches en même temps que son enfant. Sa deuxième épouse lui apporta par succession le fief de Sainte-Marie-du-Vey dont les Fortin étaient précédemment seigneurs.

Jeanne était la sixième de sept enfants

- 1°) Françoise Madeleine Jeanne de Croisilles, reli-gieuse à l'abbaye de Villers-Canivet (née 1745-1773)
- 2°) Jean Jacques François de Croisilles, prêtre, futur vicaire général de l'Evêché de Bayeux, né 1745
- 3°) Pierre Jacques Antoine de Croisilles, né 1746
- 4°) Jacques Henri Siméon de Croisilles, né 1749
- 5°) Jacques François de Croisilles (1751-1834) qui, marié à Mademoiselle Marie Sébastienne de Prépetit, fut l'aïeul de la branche qui se perpétua à Saint-Rémy jusqu'en 1950 ;
- 7°) Michelle Françoise de Croisilles, née 1758,

Tous natifs de Saint-Rémy.

A peine arrivée à l'âge de dix à douze ans Jeanne manifesta une force de caractère peu commune à cet âge. Elle se faisait remarquer par son esprit d'ordre et d'économie et une sorte de jugement droit qui contrastait souvent avec celui de sa mère. Elle gagna bientôt dans le sein de sa famille une vraie supériorité qu'elle a toujours conservée depuis à un très haut degré malgré que la plupart d'entre eux fussent doués de qualités éminentes qui leur ont fait jouer un rôle important dans l'administration publique. Elle joignait à ces avantages un physique des plus heureux, une taille élevée, une démarche noble et aisée, sa figure était belle et expressive dominée par des yeux bleus des plus vifs, tout son ensemble constituait une fort jolie femme. Plus Jeanne de Croisilles avançait en âge, son esprit acquérait de force et de vivacité.

On a gardé le souvenir qu'elle suivit une fois assidûment et avec la plus grande piété une mission qui se faisait dans 1 'église d'une petite paroisse à très peu de distance de sa maison paternelle située sur le fief de Beaumont, au village de Saint-Rémy - (cette maison qui existait toujours en 1961, au village de la Maroisière et habitée par l'arrière-petit-neveu de

Madame d'Urville, Monsieur Henri de Mary de Longueville, petit-fils de Mathilde de Croisilles, et héritier de Pierre Albéric de Croisilles, dernier du nom) - elle se trouva placée dans le chœur dans quelque place réservée ce qui ne plut pas au prédicateur du jour qui l'ayant aperçue se permit de l'apostropher sous prétexte du scandale qu'une jeune fille puisse se placer ainsi au milieu de jeunes gens. Tout l'auditoire resta étonné et surtout surpris de cette insulte fougueuse adressée à une jeune personne généralement connue par sa moralité et sa piété et appartenant à une des meilleures maisons du pays assistant à un acte religieux entourée de gens qui étaient ou ses voisins ou ses fermiers, aussi la jeune de Croisilles resta-t-elle impassible et résista avec dignité et un calme modeste aux menaces de ce missionnaire étranger qui poussa même l'oubli des convenances et le scandale jusqu'à descendre de sa chaire, en grommelant qu'il ne continuerait pas son sermon ; aussi reçut-il de ses confrères une vive admonestation. On eut vu par cette petite aventure combien déjà Jeanne de Croisilles possédait un caractère ferme, pour avoir osé à son jeune âge et dans une circonstance aussi publique résister à cette injustice.

L'âge du mariage arriva. elle fut bientôt recherchée par les meilleurs partis du pays, toute la noblesse des alentours s'empressa de solliciter sa main, il fallait à son âme fière et élevée un homme qui lui présentât une position sociale, où elle pût se faire briller, dans ces entrefaites se présenta Monsieur d'Urville, âgé d'environ quarante ans (elle en avait vingt), d'une physionomie noble et douce, très bien fait de corps, quoiqu'un peu boiteux d'une jambe qu'il avait eue blessée dans sa jeunesse. **Gabriel (Charles François) Dumont d'Urville exerçait les fonctions de grand Bailly civil et criminel de Condé et de Fresnes** dont la charge était héréditaire dans la famille. La jeune de Croisilles fut frappée par le rang et les manières affables de son prétendant (on le citait pour son savoir et son intégrité), aussi sa résolution fut-elle bientôt prise et l'époque du mariage fixée. **La cérémonie eut lieu paroisse de La Villette, le 23 août 1774**, où la famille de Lesdin, apparentée aux de Croisilles y possédait sa propriété d'été - La Châlerie. La jeune mariée ne voulut aucune pompe ni aucun éclat à cette cérémonie, les jeunes mariés se rendirent à Condé dans le plus grand incognito. La jeune dame d'Urville ne fut pas longtemps sans attirer l'attention de toute la ville de Condé par sa beauté et son esprit supérieur ; lancée dans une société brillante elle sut s'y faire honorer et respecter de toutes manières.

Les premières années de son mariage se passèrent dans une suite de fêtes et de promenades chez les seigneurs et les abbayes du bailliage : partout Madame d'Urville se fit admirer, chérir et surtout remarquer par sa vertu austère.

Vinrent ensuite les enfants :

Madame d'Urville était une femme forte, étrangère à toutes les faiblesses de son sexe, sans attendrissements dans ses tendresses maternelles.

- 1789 naissance d' « **Adélaïde** » **Jeanne Victoire Dumont d'Urville** (qui épousera le sieur de La Londe, son cousin germain, fils unique du deuxième grand Bailly de La Londe, son oncle) lorsqu'elle eut atteint ses 7 ans elle soutint devant le curé de Condé que malgré son extrême jeunesse et du fait qu'elle connaissait parfaitement son catéchisme et tous les principes de sa religion, elle devait faire sa première communion, thèse que le prêtre rejeta absolument. Madame d'Urville partit pour

Bayeux avec son enfant s'entretenir avec l'évêque ; un grand vicaire examina l'enfant, et elle eut gain de cause.

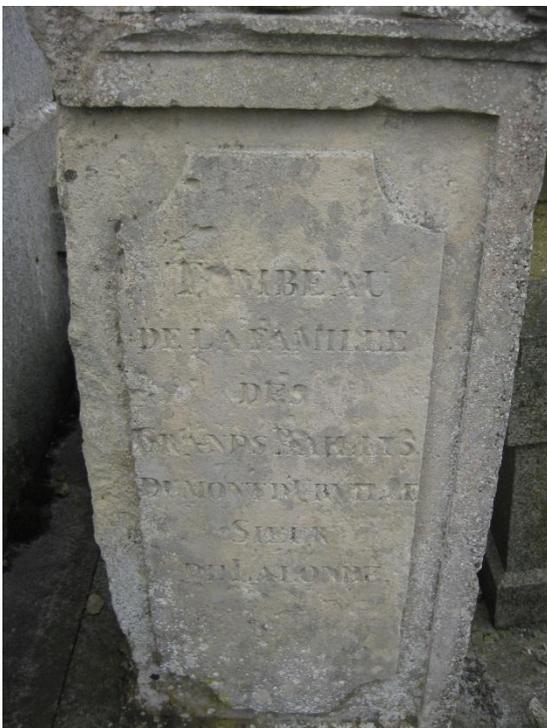
L'époque de la Révolution de 1789 arriva. Madame d'Urville, femme d'un esprit élevé et d'un caractère excentrique, manifestait imprudemment son aversion pour le nouvel état de chose. Elle était royaliste prononcée, ses opinions comme son rang élevé, son caractère inflexible la mirent bientôt en butte à toute la haine des révolutionnaires du lieu.

- **c'est à cette époque qu'elle donna naissance à Condé-sur-Noireau à son fils Jules Sébastien César, le 23 mai 1790**, celui qui devait devenir le grand navigateur. Il y avait déjà seize ans que ses parents étaient mariés. Le père approchait de la soixantaine et sa mère avait trente-six ans, Monsieur Dumont d'Urville avait perdu ses charges de grand bailli avec la Révolution ; miné par la maladie, vieilli prématurément par les événements.
- **Après une courte incarcération, elle amena sa famille à Caen**, habita pendant deux ans l'ancien collège du Bois. **Elle vint elle-même se présenter devant le Tribunal Révolutionnaire de Caen et défendre en 1793 son mari infirme, elle parvint à sauver sa tête de l'échafaud.** - A cette époque, son fils Jules, alors âgé de 2 ans, avait failli périr par le feu : il tomba dans le foyer et son père seul témoin de l'accident, cloué par la goutte dans son fauteuil, ne pouvait que joindre ses cris à ceux de l'enfant.
- En 1795, Monsieur et Madame Dumont d'Urville vinrent comme locataires habiter les Cours d'Orne à Feuguerolles-sur-Orne, accompagnés de leur fils Jules.
- **Gabriel y mourut le 12 octobre 1796** (21 vendémiaire an V) - **il fut inhumé dans la commune de Fresnes, lieu de sa naissance.**

L'abbé de Croisilles, devenu vicaire général du diocèse de Bayeux, aurait été nommé évêque de Cambrai sans la Révolution, il vint en 1798 habiter avec sa sœur aux Cours d'Orne et s'occupa exclusivement de l'instruction de son neveu, il mourut à Bayeux en 1819. Jeanne, elle, se chargeait de l'éducation physique de Jules qui disait, plus tard, que c'était aux rudes exercices que lui imposait sa mère qu'il devait son excellente constitution. En effet elle le faisait courir à travers champs, pieds nus et tête nue quel que soit le temps.

- Vers la fin de l'année 1800 la famille Dumont d'Urville alla habiter sa propriété, sise proche de Vassy. En retournant à 12 kilomètres de Condé, les Dumont se retrouvèrent en pays de connaissance.
- Jeanne de Croisilles n'a pas vécu, assez longtemps, pour connaître la fulgurante carrière de son fils. Décédée le 5 mai 1832, à l'âge de 78 ans, elle aurait été heureuse de connaître la gloire de celui que le Calvados et la France comptera toujours parmi ses plus hardis navigateurs, la ville de Condé son plus illustre fils, la science parmi ses interprètes les plus fidèles et les plus courageux.

- **A Frênes le souvenir de cette grande dame reste présent grâce aux restes du « tombeau de la famille des grands Baillys Dumont d'Urville sieur de La Londe » et des « de Croisilles » (en pierre de Caen) située à droite de la chapelle « Sépulture D'Urville de la Londe » qui si situe dans l'entrée du cimetière, à gauche. Cette chapelle abritait, jusqu'en 1984, le bicornet et le sabre de L'amiral Jules Dumont d'Urville, avant qu'elle ne fut pillée.**



Jules Sébastien César Dumont d'Urville, après avoir fait le tour du monde, sur les océans les plus hostiles et avoir permis à la France de devenir propriétaire de la Vénus de Milo, Le grand navigateur périt avec sa femme et son fils unique de 16 ans dans la première catastrophe ferroviaire française qui eut lieu le 8 mai 1842 dans la tranchée de Bellevue à Meudon. Les corps de Dumont d'Urville, de sa femme et de son fils ont été inhumés au cimetière du Montparnasse à Paris.



Les Dumont trouvent leurs origines dans la commune de **Fresnes, au village de Poulhaye** qui est considéré comme le berceau de cette famille depuis Jean Dumont (vivant en 1400) et Charles Dumont, (vivant en 1500), la filiation directe prenant départ avec Jean Dumont (né en 1590), gendre de Jean Thoury et Catherine de La Rivière, père de David Dumont (né vers 1628), grand-père de Gilles Dumont, **sieur de La Villière**, juge des rôles, qui se maria en 1672 à Jacqueline de Prépetit. (Le fief de La Villière, situé à Fresnes appartenait héréditairement, de temps immémoriaux, à la famille Dumont.)

Gilles Dumont et Jacqueline de Prépetit eurent un fils - présumé unique - prénommé également Gilles, né en 1685 et décédé en 1757, conseiller du roi, seigneur de La Villière, de La Londe et autres (Gourguesson, Urville, etc.). Bailli héréditaire à Condé et à Fresnes (il avait acheté pour dix mille livres, le 10 juin 1709, la charge de Bailli vicomtal héréditaire de Condé-sur-Noireau). Ce fut ce fils du sieur de La Villière qui le premier prit le titre de « **Dumont d'Urville** » vers 1700.

Il se maria en 1710 à Elisabeth Blin, fille de Ravan Blin et d'Anne Belle-Argent, de Caen. Quatre fils devaient naître de cette union : deux furent prêtres, Gilles-François fut curé de Saint-Mesmes et François-Louis abbé, chanoine titulaire de Sainte Opportune de Paris ; l'aîné, Louis, né en 1718, sieur de La Londe, marié à Jacqueline Havas du Taillis, fille de Gervais et de Charlotte Onfray, fut le deuxième grand Bailly de Condé, succédant dans la possession de cette charge à son père avant de la transmettre, peu avant la Révolution de 1789, à son jeune **frère Gabriel (Gabriel Charles François) Dumont, sieur d'Urville, né à Fresnes en 1728. Il devint ainsi le troisième et dernier grand Bailly héréditaire à Condé et à Fresnes.**

Le nom de Croisilles, leurs armes attestent les services des ancêtres de cette famille dans les Croisades. L'un d'eux, chevalier Banneret suivit en particulier Robert Courte-heuse à

Jérusalem en 1096, leurs descendants continuèrent par la suite à jouir de l'estime et de la considération publique - ils ont toujours servi avec dévouement leur patrie dans les armes et la magistrature malgré que dans la vicissitude des siècles la fortune ne leur fut pas toujours favorable. Il était de tradition dans le pays qu'un des aïeux de cette famille après son retour de la Terre Sainte, avait fondé dans la terre qu'il habitait une église à l'entour de laquelle s'éleva bientôt un petit hameau qui porta le nom de Croisilles. De nos jours ce petit village qui a conservé le nom de son fondateur a été érigé en commune relevant du canton de Thury-Harcourt dont elle est limitrophe. Jacques François de Croisilles, écuyer, peu fortuné, habitait le village de Saint-Rémy, il exerçait l'état d'avocat près le bailliage d'Harcourt à la résidence de Clécy.